Fabien FONSECA & Audrey ROSES
L'Etang du Moulin de Planchas
16220 ECURAS
06.24.20.50.60 / 06.79.71.33.39
etangplanchas@gmail.com

Monsieur le Président de la commission d'enquête
Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord
Enquête publique
2 Rue des Vieilles Ecoles - 16220 Montbron

Le 16 octobre 2026,
A Ecuras,

Objet : Contribution à l'enquête publique relative au PLUi
Demande de reclassement de deux parcelles sur le site de l'Etang du Moulin de Planchas sur la commune d'Ecuras

Monsieur le Président de la commission d'enquête,

Dans le cadre de l'enquête publique, nous demandons le reclassement des parcelles 121 et 135 de la section A sur la commune d'Ecuras.

Ces parcelles accueillent de petits abris en bois d'une superficie au sol de 17 m^2 chacun, destinés exclusivement à l'accueil ponctuel des pêcheurs fréquentant notre site. Il ne s'agit en aucun cas de logements destinés à une occupation permanente, ni d'un projet d'hébergement touristique traditionnel, mais uniquement d'abris liés à la pratique de notre activité de pêche sportive.

À l'origine, notre projet portait sur des constructions légères. Toutefois, au fil de son développement et compte tenu des besoins exprimés par les pratiquants, nous avons fait évoluer notre projet vers de petits chalets en bois afin d'améliorer les conditions d'accueil des pêcheurs.

Nous avons veillé à intégrer au mieux ces constructions dans leur environnement naturel, auquel nous sommes particulièrement attachés. Nous tenons également à préciser qu'aucun équipement sanitaire ni aucun dispositif de traitement des eaux usées n'est implanté sur les parcelles accueillant les chalets. Les sanitaires sont situés au niveau de l'accueil, qui se situe dans les bâtiments près de la digue de l'étang, ils sont raccordés à un système d'assainissement conforme.

Conscients de la nécessité de respecter les règles d'urbanisme applicables, nous souhaitons aujourd'hui engager une démarche transparente afin de régulariser cette situation et de mettre notre activité en conformité avec la réglementation.

Nous avions précédemment évoqué cette question avec la communauté de commune qui nous a précisé que vous étiez notre seule chance de nous mettre en conformité.

Dans ce contexte, nous sollicitons respectueusement, dans le cadre de l'élaboration du PLUi, le réexamen du zonage de ces deux parcelles et leur reclassement dans une zone dont le règlement serait compatible avec la présence de ces constructions liées à notre activité de pêche sportive à la carpe.

Notre démarche vise à trouver une solution réglementaire adaptée à la réalité de notre activité, tout en préservant le caractère naturel du site de l'étang du Moulin de Planchas. Nous souhaitons pouvoir poursuivre cette activité dans un cadre pérenne, respectueux de l'environnement et conforme aux exigences d'urbanisme.

Nous vous remercions sincèrement de l'attention portée à notre demande et espérons que notre contribution pourra être prise en considération dans le cadre de l'enquête publique.

Nous restons naturellement à votre disposition pour tout complément d'information ou pour présenter plus précisément notre activité, les constructions concernées et notre volonté de préserver durablement ce site naturel. Vous trouverez en PJ quelques éléments de précisions.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la commission d'enquête, l'expression de nos salutations distinguées.

Audrey Roses & Fabien Fonséca
Étang du Moulin de Planchas - Pêche sportive à la carpe

